GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Mission interministérielle
pour la protection des femmes contre les violences
et la lutte contre la traite des êtres humains

OBSERVATOIRE NATIONAL DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

CHIFFRES CLEFS 2025 – Les féminicides directs au sein du couple

LES FEMMES, 1ÈRES VICTIMES DES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

Femmes victimes



111

femmes tuées par leur (ex-)conjoint

Dont 1 au sein d'un couple lesbien

Enfants victimes



9

enfants tué·e·s dans le cadre de violences au sein du couple

dont 6 sans qu'un·e autre parent ne meure

Victimes collatérales



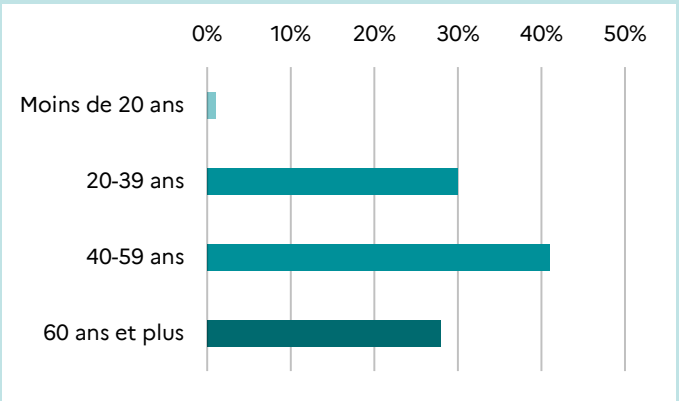
14

Féminicides/homicides collatéraux

dont 13 féminicides et homicides par un (ex-)conjoint sur la nouvelle relation de leur (exe-)partenaire



23 hommes ont été tués par leur (exe-)conjointe. Au moins 15 d'entre eux étaient violents envers cette (exe-)conjointe.
2 hommes ont été tués par leur (ex-)conjoint.



63 % des victimes de féminicide avaient entre **30 et 59 ans**

22 % des victimes de féminicide avaient **70 ans ou plus**

333 femmes victimes de **tentatives** de féminicide au sein du couple

2 660 femmes de féminicide au sein du couple **depuis 2006**

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Mission interministérielle
pour la protection des femmes contre les violences
et la lutte contre la traite des êtres humains

OBSERVATOIRE NATIONAL DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

CHIFFRES CLEFS 2025 – Les féminicides directs au sein du couple

LES CARACTÉRISTIQUES DES FÉMINICIDES AU SEIN DU COUPLE (2025)



77 % ont été commis **au domicile** (du couple, de la victime, de l'auteur)



63 % des **mobiles** des auteurs de féminicides révèlent une **volonté d'emprise et de contrôle***

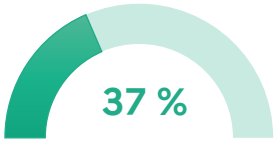


24 % des auteurs de féminicide ont utilisé une **arme à feu**



80 % des auteurs **n'avaient pas consommé** d'alcool au moment des faits

LES VIOLENCES ANTÉRIEURES (2025)

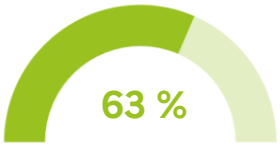


des **victimes** de féminicide étaient victimes de violences antérieures au sein du couple

25 avaient **signalé** les violences aux forces de sécurité intérieure

dont **22** avaient **déposé plainte**

dont **1** bénéficiait d'un **dispositif de protection judiciaire**



des **autrices** étaient victimes de violences antérieures au sein du couple

9 avaient **signalé** les violences aux forces de sécurité intérieure

LES CONSÉQUENCES SUR LES ENFANTS (2025)

Enfants co-victimes

14 **enfants ont assisté au féminicide ou à l'homicide au sein du couple**

17 enfants étaient présent·e·s sur les lieux
Dans 6 affaires, l'un·e des enfants a donné l'alerte ou a fait prévenir les secours

Enfants orphelin·e·s

106 **enfants sont devenus orphelin·e·s de mère et/ou de père suite aux féminicides et homicides au sein du couple**

**Ce pourcentage correspond au cumul des prétextes (mobiles) suivants : dispute, séparation non-acceptée et jalousie*
Les données sont issues de l'étude réalisée par la Délégation aux victimes du ministère de l'Intérieur, publiée en septembre 2026 : https://www.interieur.gouv.fr/documentation/etudes-et-statistiques/etude-nationale-sur-morts-violentes-au-sein-du-couple-2025.html